



Association des Grandes-Orgues de Saint-Louis en L'île

Association loi 1901, reconnue d'intérêt public

Bulletin d'adhésion 2019

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et localité : _____

Adresse mail : _____

Cotisation : _____ €

Offres (cumulatives) :

- Membre adhérent (à partir de 10 €) : brochure sur l'orgue de Saint-Louis en l'île offerte ⁽¹⁾
- Membre actif (à partir de 25 €) : rencontre avec Benjamin Alard avant le concert du 18 mai
- Membre bienfaiteur (à partir de 50 €) : volume II de l'intégrale Bach de Benjamin Alard offert ⁽¹⁾

Mode de règlement ⁽²⁾ :

- Par chèque (à l'ordre de l'Association des Grandes-Orgues de Saint-Louis en l'île)
- Par virement (IBAN : FR14 2004 1000 0119 7738 5M02 024 / BIC : PSSTFRPPAR)

⁽¹⁾ A retirer lors des concerts ou de l'assemblée annuelle.

⁽²⁾ Un reçu fiscal vous sera envoyé le premier trimestre de l'année suivante.

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :
Association des Grandes-Orgues de Saint-Louis en l'île
3 rue Poulletier, 75004 Paris
ou par mail : grandesorgues.saintlouisenile@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook et sur notre site :
<https://sites.google.com/site/orguesdesaintlouisenile/>